agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

EUROPE/CONFEDERATION HELVETIQUE - Prévention, initiatives concrètes, lutte contre les trafiquants : comment combattre la mondialisation du trafic d'êtres humains

Genève (Agence Fides) – « Afin de combattre la plaie que constitue le trafic de femmes et d'enfants avec la plus grande détermination et davantage de résultats concrets, une convergence d'efforts est nécessaire. Il faut une mentalité centrée sur l'unicité de la dignité de chaque personne, la sécurité d'une punition pour les trafiquants, la lutte contre la corruption, un enseignement correct dans les écoles en ce qui concerne les rapports réciproques entre l'homme et la femme, l'impartialité des moyens de communication de masse lorsqu'ils traitent des dommages créés par ce trafic. C'est ce qu'a affirmé S.Exc. Mgr Silvano M. Tomasi, Archevêque titulaire d'Asolo et Observateur permanent du Saint-Siège près le Bureau des Nations unies et les Institutions spécialisées à Genève dans son intervention d'hier sur l'esclavage contemporain dans le cadre de la 18ème session du Conseil pour les Droits de l'homme.
L'Archevêque n'a pas manqué de souligner l'importance de la collaboration entre les différents organismes : « en effet, alors que la législation devrait être réglée et adaptée continuellement en fonction de l'évolution du phénomène de la traite, la collaboration d'institutions publiques et privées ainsi que la contribution des bénévoles garantiront que personne ne puisse être acheté ou vendu en violation de sa dignité et de ses droits fondamentaux parce que créé libre, à l'image de Dieu et ne pouvant donc être traité comme un esclave ».
Dans son intervention, Mgr Tomasi a souligné combien le commerce d'êtres humains est devenu « un puissant business mondial » auquel participent de nombreux pays. « Les victimes du trafic de personnes sont estimées à près de 3 millions par an, un commerce lucratif qui produit un revenu annuel total de plus de 30 milliards de dollars » a rappelé Mgr Tomasi qui a fait remarquer : « Ce qui est nouveau, c'est la mondialisation de ce commerce, le développement d'un marché mondial qui exploite l'extrême pauvreté et la vulnérabilité de nombreux mineurs et femmes qui tentent d'échapper à des conditions intolérables de misère et de violence ».
Bien qu'aient été adoptées au niveau national et international un certain nombre de bonnes mesures afin de lutter contre le phénomène, l'Archevêque a indiqué que « le commerce d'êtres humains ne tend pas à diminuer mais qu'il prend simplement de nouvelles formes ». Mgr Tomasi a indiqué un certain nombre de priorités pour vaincre cette plaie : en premier lieu la prévention au travers de programmes d'information et de formation dans les pays d'origine afin d'empêcher l'exode en direction de pays plus riches. « Mais une prévention plus efficace peut et doit être mise en œuvre en éliminant la demande de prestations sexuelles et en créant une nouvelle culture au sein de laquelle les relations interpersonnelles entre les hommes et les femmes se fondent sur le respect réciproque et non pas sur la réification du corps ». En deuxième lieu, des initiatives concrètes de protection et de réinsertion sociale des victimes de la traite et en particulier de celles qui demandent de l'aide afin de sortir de leur contexte d'exploitation et de réduction en esclavage sont nécessaires. Des milliers de jeunes femmes, par exemple, ont été accueillies dans des foyers. En troisième lieu, « la poursuite des trafiquants doit être renforcée au travers d'une application équitable et effective de la législation. Les trafiquants ont accumulé beaucoup de ressources financières qu'ils utilisent pour éluder la loi et même les condamnations, leur rapide sortie de prison mettant en danger une nouvelle fois leurs victimes ainsi que leurs familles se trouvant dans leurs pays d'origine ». (SL) (Agence Fides 15/09/2011)

> LINKS

Texte intégral de l'intervention, en anglais: http://www.fides.org/eng/documents/Int.Tomasi_15092011.doc:

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it